

## L'enseignement de portugais à l'Université française / O ensino do português no sistema universitário francês

*Luciane Boganika* \*

PhD in Linguistic Studies from the Federal University of Paraná (in portuguese, UFPR) and the University Grenoble Alpes (UGA), graduated in Linguistics and Literature - Portuguese in 2009 and in Linguistics and Literature - French in 2010 by the Federal University of Paraná (UFPR). Studied the master's degree in Linguistics; Teaching and dissemination of French as a foreign language and French as a second language at the Lumière Lyon 2 University in 2012. Currently Maîtresse de Langue at Rennes University 2, in the areas of Literature Language and Foreign and Local Civilizations (LLCER), Foreign Languages Applied (LEA) and Languages to Specialists in Other Subjects (LANSAD), and Member of the Didactics of Mother Tongue and Foreign Languages (LIDILEM), from the Grenoble Alpes University, in the GRAFFIC project. Research areas focus on studies on reading in mother tongue and foreign language, and on Foreign language teaching and learning..

 <https://orcid.org/0000-0003-2468-3507>

*Kátia Bernardon de Oliveira* \*\*

Graduated in Letters Portuguese/French at the Federal University of Rio Grande do Sul (2006), master's degree in Sciences du Language-Paris-Ouest- La Défense University (2007) and PhD in Sciences du Language and Linguistics- Paris-Ouest-La Défense University/ University of Lisbon (2011). She was Lectrice at the University of Strasbourg (2010-2012), A.T.E.R (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche and Maître de Langue at the University of Rennes 2. Since 2014, she is Maître de Conférences en Portugais at the University Grenoble Alpes.

 <https://orcid.org/0000-0001-7120-7699>

**Reçu:** 12 nov. 2020. **Approuvé:** 18 déc. 2020.

### Comment citer cet article:

BOGANIKA, Luciane; OLIVEIRA, Kátia Bernardon de. L'enseignement de portugais à l'Université française. *Revista Letras Raras*. Campina Grande, v. 9, n. 4, p. 101-116, dez. 2020.

---

\*

 [luboganika@gmail.com](mailto:luboganika@gmail.com)

\*\*

 [Katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr)



<http://dx.doi.org/10.35572/rlr.v9i4.1966>

## RÉSUMÉ

Cet article vise à présenter le panorama dans lequel l'enseignement de portugais langue étrangère (PLE) s'inscrit en France. Nous parlerons, notamment, des possibles formations liées au portugais dans l'enseignement supérieur. Pour cela, nous présenterons les différentes licences en portugais, ainsi que l'enseignement de cette langue dans des centres de langues ou encore l'obtention d'un diplôme universitaire (différent d'une licence). Dans un deuxième temps, nous montrerons ces formations à travers des statistiques prises du site de l'Ambassade du Brésil en France, par rapport à la présence du portugais dans les universités. A partir de cela, nous voyons quelle est la formation la plus récurrente, et, par conséquent, présente le plus grand public, et quelles institutions disposent d'une formation dite complète : licence/master/doctorat. Avec ce panorama, notre objectif est de contribuer à la discussion autant sur la place du portugais dans l'enseignement en France, et plus particulièrement dans l'enseignement supérieur, que d'avertir les acteurs du domaine. Comme conclusion, nous pouvons voir que, même si le portugais est considéré comme langue modimes, ayant peu de place dans le territoire français, il y a des formations dans plusieurs régions françaises. En revanche, cette présence n'est pas suffisante pour assurer des conditions satisfaisantes pour l'enseignement de la langue portugaise. En outre, au fil des années, plusieurs départements ont été fermés, il y a eu la suppression de postes d'enseignants titulaires, et les formations dites complètes sont de plus en plus rares.

**MOTS-CLÉS:** Enseignement des langues étrangères, PLE, Universités françaises.

## RESUMO

O presente artigo pretende apresentar o panorama no qual se insere o ensino de português língua estrangeira (PLE) na França. Mais especificamente, falaremos das possíveis formações ligadas ao português no sistema superior. Para isso, apresentaremos as diferentes graduações em português, bem como seu ensino em centros de línguas ou ainda a obtenção de um diploma universitário (diferente da graduação). Num segundo momento, ilustraremos essas formações através de estatísticas obtidas através do site da Embaixada do Brasil na França em relação à presença do português nas universidades. Observamos assim qual formação é a mais recorrente, e, por conseguinte, apresenta maior público, e quais instituições dispõem de uma formação dita completa: graduação/mestrado/doutorado. Com esse panorama, nosso objetivo é contribuir para a discussão tanto sobre o lugar que ocupa o ensino do português na França, e principalmente no sistema universitário, quanto alertar os atores da área. Como conclusão, podemos ver que, apesar do português ter sido reconhecido como língua minoritária, ocupando ainda hoje pouco espaço em território francês, há formações distribuídas em diferentes regiões francesas; porém, tal presença não é suficiente para assegurar condições satisfatórias para o ensino da língua portuguesa. Além disso, ao longo dos anos, muitos departamentos foram fechados, houve congelamento de cargos de professores efetivos, e as formações ditas completas são cada vez mais escassas.

**PALAVRA-CHAVE:** Ensino de Língua Estrangeira, PLE, Universidades francesas.

## 1 L'enseignement supérieur français

L'enseignement supérieur en France peut être divisé en trois grands blocs : (1) les universités, (2) les Grandes Écoles et les Écoles Supérieures, et (3) les Écoles et Instituts spécialisés.

La différence entre ces trois types d'établissements peut être expliquée de la manière suivante :

- Les universités sont toutes subventionnées par l'Etat français, et délivrent des diplômes nationaux. L'accès est possible à tous ceux qui ont obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent, comme le DAEU. Différemment des universités publiques brésiliennes, il y a des frais

d'inscription<sup>1</sup>. Ces frais sont variables en fonction du diplôme (licence, master ou doctorat) et couvrent l'assurance maladie de l'étudiant, un montant spécifique pour les études, et aussi une contribution utilisée pour améliorer la qualité de vie des étudiants sur le campus (*contribution de vie étudiante et de campus - CVEC*). Les étudiants boursiers (pour des raisons sociales) peuvent demander l'exonération de ces frais d'inscription. Par ailleurs, 10% des inscrits dans chaque établissement d'enseignement peuvent avoir cette exonération, notamment ceux avec le statut de réfugié et demandeur d'emploi.

- Les Grandes Écoles/Écoles Supérieures peuvent être publiques ou privées. Leurs formations ont la valeur d'un diplôme en master, à cause de la durée de ces formations qui sont plus longues, équivalentes à un bac+5, différemment des licences universitaires qui comptabilisent un bac+3. L'accès est ici beaucoup plus restreint et sélectif : la plupart des étudiants font 2 ans de classes préparatoires au concours avant l'accès à l'École. Les frais d'inscription sont beaucoup plus élevés que ceux de l'université.

- Écoles et Instituts spécialisés sont des établissements publics ou privés. Les diplômes délivrés par ces établissements peuvent ou non être reconnus par l'Etat français. La durée des différentes formations proposées par ce type d'établissement varie entre 2 et 5 ans. L'accès est fait par concours ou par envoi de dossier de candidature.

Aujourd'hui, il y a 74 universités publiques, subventionnées par l'Etat, avec différentes formations : Diplômes Universitaires de Technologies (DUT) qui équivalent à deux ans d'études; licence et licence professionnelle avec une durée de trois ans; master, constitué par un an de M1, et une année de M2, ce qui comptabilise deux ans de formation; diplôme d'Ingénierie, qui compte cinq ans d'études; et le doctorat, prévu d'être obtenu en trois ans.

Comme mentionné auparavant, les universités sont toutes publiques, et, pour cela, l'accès à l'enseignement supérieur est un droit à tous ceux qui obtiennent le baccalauréat ou un diplôme DAEU : il n'y a pas de sélection<sup>2</sup> préalable pour intégrer le premier cycle de l'université.

---

<sup>1</sup> Le 19 avril 2019, un décret interministériel a ratifié l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants non-européens nouvellement inscrits, créant ainsi deux montants distincts pour l'inscription à l'université, l'un pour les étudiants européens et l'autre, plus élevée pour les étudiants non-européens. Pourtant, seules certaines des 74 universités publiques françaises appliquent actuellement la redevance pour les étudiants non-européens.

<sup>2</sup> A l'exception de certains cours où le nombre de places est limité.

Notre but, dans cet article, est de présenter l'enseignement de portugais dans le domaine universitaire français. Notre objet d'étude est, ainsi, l'enseignement de portugais dans les établissements de type université, car c'est là où on retrouve la plupart des formations.

De plus, il est important de remarquer que, pendant l'année universitaire 2019-2020, 75,5%<sup>3</sup> des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur sont à l'Université (MESRI-SIES, 2020), ce qui nous amène à nous concentrer spécifiquement sur ce type d'établissement d'enseignement supérieur.

## 2 Les différentes formations en Portugais Langue Étrangère (PLE) en France

Dans cette section, nous présenterons les différentes formations où le portugais est le centre des études. Notre objectif est de montrer brièvement quels sont les objectifs de chaque formation, les similitudes et les différences entre elles.

### 2.1 Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

La licence en Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) est un diplôme obtenu en trois ans, délivré et reconnu par l'Etat français.

Cette licence a comme objectif d'étudier de manière approfondie la langue étrangère ainsi que sa culture à travers de la littérature, histoire et géographie (civilisation). Cette vision de l'étude de la langue est issue de trois approches hétérogènes : littéraire, historique et géographique. Pour cela, l'usage du genre "récit de voyages" est une source précieuse pour étudier une langue étrangère. De cette pratique, le dossier de civilisation devient une unité didactique dans les cours de langue. Reprenons les mots de Puren (2004) :

La cohérence de chaque leçon et la progression d'une leçon à l'autre en deviennent d'autant plus complexes à construire que la conception contemporaine de la culture oblige à combiner trois approches hétérogènes : littéraire, historique et géographique. Un type de texte présente la particularité remarquable de combiner ces trois approches : c'est le récit de voyage, genre effectivement très

---

<sup>3</sup> Voir le tableau 3 en annexe.

utilisé dans certains manuels de second cycle au cours de la période 1920-1960.  
(PUREN, 2004, p.3)

Les étudiants de cette licence choisissent une langue. Ils peuvent, au fil de la formation, choisir une deuxième langue. Dans la plupart des universités, il n'y a pas d'autres matières que linguistiques pour cette deuxième langue. Dans le cas où l'étudiant veuille obtenir le diplôme en LLCER en deux langues, quelques établissements d'enseignement proposent la double licence en LLCER dans leur offre de formation. L'étudiant doit, dans ce cas, réaliser une double inscription et suivre toutes les matières dans les deux langues.

Comme le nom de la licence l'indique, cette formation n'est pas spécifique aux langues étrangères. En France, il y a des langues régionales qui reçoivent le soutien du gouvernement pour rester "vives", par exemple, l'occitan, le breton ou l'alsacien<sup>4</sup>.

Les diplômés en LLCER peuvent occuper des postes comme : professeur des écoles, professeur des collèges et lycées, traducteur, interprète, fonctionnaire public, etc. En outre, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en master dans la langue choisie pendant la licence ou alors préparer une spécialisation dans un autre domaine, étant donné que l'accès à la première année de master est, en général, réalisé par analyse de dossier de candidature et d'un entretien.

## 2.2 Langues Étrangères Appliquées (LEA)

La licence en Langues Étrangères Appliquées (LEA) est, ainsi comme la licence en LLCER, un diplôme obtenu en trois ans, délivré et reconnu par l'Etat français.

Créée à partir d'un décret ministériel en 1973, la licence en LEA serait une alternative à la formation en LLCER (CROSNIER, E, 2002), car elle porte une vision plus professionnalisante et interdisciplinaire, en faisant le lien entre l'enseignement de langues et cultures et des matières

---

<sup>4</sup> La situation des différentes langues autochtones de France métropolitaine et d'outre-mer est très diversifiée : certaines sont parlées par plusieurs centaines de milliers, voire plusieurs millions de personnes, d'autres seulement par quelques milliers, voire quelques centaines(...) Sont actuellement enseignés : le basque, le breton, le catalan, le corse, l'occitan, le tahitien, certaines langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie (ajië, drehu, nengone, paicf, iaai), l'allemand langue régionale (...) Globalement, l'enseignement des langues régionales reste confiné dans une certaine marginalité, car l'Éducation nationale n'a jamais développé une véritable politique de l'offre. Encyclopædia Universalis [en ligne], acessado no 02 de novembro de 2020 <http://www.universalis-edu.com/distant.bu.univ-rennes2.fr/encyclopedie/france-arts-et-culture-les-langues-regionales>)

considérées comme matières d'application, comme le Droit, la Comptabilité, l'Économie, l'Informatique, le Commerce international, et le Marketing.

Ainsi, quand l'étudiant intègre la formation en LEA, il aura deux langues, au-delà du français, dans son cursus académique. Ces deux langues seront étudiées dans une perspective spécifique (économie, droit, informatique). Il convient de remarquer que, selon l'université, plusieurs combinaisons de langues sont possibles : anglais, espagnol, portugais, italien, chinois, allemand, par exemple, ayant toujours l'anglais comme langue obligatoire.

Présenté comme élément primordial dans la formation LEA, en plus des cours, le programme prévoit huit semaines de stage dans une entreprise et six semaines de stage à l'étranger, les deux réalisés par une convention de stage et suivis par un enseignant responsable. Le pays choisi pour la réalisation du stage international doit avoir comme langue officielle une des langues étudiées pendant le parcours académique.

En prenant en compte la ligne de formation choisie, cette licence permet ses diplômés d'occuper des postes comme des assistants de commerce international bilingue ou trilingue, de communication et tourisme, traducteur spécialiste, assistant juridique, assistant de communication, etc. Bien comme la licence en LLCER, la formation LEA peut être suivie d'un master.

### 2.3 LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD)

Le secteur LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) apparaît en France fin des années 90 du XXème siècle, avec l'idée du processus de Bologne, par lequel il y a eu une harmonisation entre les formations académiques européennes, en déterminant trois ans comme durée des licences, deux ans pour les masters et trois ans pour les doctorats, ce qui résulte dans la célèbre formule : 3/5/8.

L'autre objectif de ce processus a été de rendre possible les mobilités des étudiants et professionnels entre différentes institutions européennes. C'est ainsi que le programme Erasmus surgit, et des étudiants de différentes licences ont la possibilité de réaliser un semestre dans une institution à l'étranger, ayant une expérience de vie unique. Pour cela, apprendre une langue étrangère devient un vrai besoin : il est nécessaire d'apprendre une langue pour communiquer, vivre dans un autre pays. L'apprentissage sort ici du domaine seulement pédagogique et reçoit une

application presque immédiate. Le LANSAD aura sa fonction dans l'université : accueillir des étudiants de différents domaines et filières (spécialistes d'autres disciplines et non nécessairement du domaine des Lettres) et avec un objectif commun : apprendre une langue de communication.

Toutes ces idées d'échanges, harmonisation entre les pays européens, langue de communication pour pouvoir agir dans un autre pays/culture vont dans le sens de ce qui est promu dans le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)*, document qui date de la même époque : fins des années 90, publié officiellement en 2001. C'est-à-dire, le LANSAD apparaît dans les universités afin de répondre à cette demande, et pratiquer l'enseignement dans une perspective actionnelle, car plusieurs étudiants pourront agir à travers de la langue étrangère dans un futur très proche.

Dans le cursus de la formation principale des étudiants du LANSAD, le portugais est, dans la majorité des cas, la LV2 (deuxième langue vivante) ou la LV3 (troisième langue vivante). Autrement dit, pendant leur parcours scolaire, avant l'université, les étudiants doivent étudier obligatoirement l'anglais comme langue étrangère, et peuvent choisir une deuxième ou encore une troisième langue au collège et au lycée. Quand ils arrivent à l'université, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en anglais ou alors choisir une deuxième/troisième langue pour leur parcours universitaire.

Le PLE retrouve ici un terrain d'enseignement/apprentissage qui devient de plus en plus fort au fil des ans. Au-delà du fait que Portugal fait partie de l'Union Européenne, et du processus de Bologne et, par conséquent, figurant comme un pays d'échange entre les étudiants d'autres pays, le Brésil devient aussi, à partir des années 2000, une destination recherchée, depuis que plusieurs universités brésiliennes ont commencé à établir des conventions avec des institutions européennes. Ici, il est important de rappeler le propos de Krawczyk (2008), qui nous explique cette dynamique d'échanges : « a partir de 2001, cria-se uma nova forma de intercâmbio por meio de 'Parcerias universitárias' e de criação de 'consórcios de universidades', primeiro com países europeus e com os E.E.U.U. que visam a inserção internacional da Universidade Brasileira ». (KRAWCZYK, 2008, p. 47)<sup>5</sup>

En outre, en France, la communauté portugaise est fortement présente, à cause de l'immigration des années 60/70. A cette époque-là, il était important pour les migrants, et leurs

---

<sup>5</sup> À partir de 2001, une nouvelle forme d'échange a été créée grâce à des « partenariats universitaires » et à la création de « consortiums universitaires », d'abord avec les pays européens et les États-Unis. Visant à l'insertion internationale de l'Université brésilienne. (KRAWCZYK, 2008, p. 47) (Notre traduction)

enfants, de s'intégrer, au maximum, dans la culture et les mœurs du pays d'accueil. Afin de garantir cette intégration, une banalisation de l'usage de la langue d'origine était recommandée (et cela pas par les instances gouvernementales). La transmission linguistique a été ainsi rompue. A nos jours, cette nouvelle génération, fils de migrants, cherche à apprendre le portugais pour communiquer/agir avec sa famille ou pendant ses voyages au Portugal.

De ce fait, le LANSAD n'est pas une formation *stricto sensu* universitaire, mais une formation complémentaire. Le public est hétérogène si on fait référence aux domaines d'études des étudiants. En plus, ce secteur est ouvert au public extérieur à l'université : toute personne peut s'inscrire (en payant un tarif de personne extérieur) et suivre les cours de langue.

#### 2.4 Diplôme Universitaire (DU)

Le Diplôme Universitaire (DU) n'est pas une formation *stricto sensu*, mais une certification de spécialisation dans un domaine d'étude. Différemment des diplômes de licence, master et doctorat, le DU n'est pas délivré par l'Etat, mais par la propre université qui l'offre. Ce diplôme n'est pas, donc, reconnu au niveau national.

L'admission est faite par étude de dossier et les candidats ne doivent pas nécessairement avoir une licence ou avoir fait une formation précédente, cependant, dans quelques domaines, le DU est un complément à la licence ou au master. Dans ce cas, les candidats qui ont une formation et/ou des connaissances dans le domaine en question ont plus de chances d'être admis. En ce qui concerne le DU portugais, la formation est destinée aux débutants et le seul prérequis pour la présentation du dossier est le baccalauréat ou le DAEU. La communication dans les cours de langue est le point principal. En revanche, cela n'est pas la seule base du programme du diplôme quand on analyse les connaissances spécifiques de quelques programmes disponibles par les universités, comme celui de la Sorbonne<sup>6</sup>, où la culture, la littérature, l'interculturalité sont des points clés.

Les savoirs spécifiques : Culture en civilisation, littérature et linguistique lusophones et en interculturalité. Connaissances sur le contexte historique, politique, social, économique, littéraire et artistique du monde lusophone.

---

<sup>6</sup> Voir les détails sur :

<http://vof.paris-sorbonne.fr/fr/index/diplome-universite-generique-1/arts-lettres-langues-ALL/diplome-d-universite-portugais-program-gl01011-601.html>



Connaissances sur l'identité et les références culturelles lusophones. Connaissances sur les relations interculturelles du monde lusophone avec les autres aires culturelles. Connaissances linguistiques et cognitives.

Dans ce contexte, après l'acceptation de la part de l'institution, l'étudiant suit des séminaires ou des cours du tronc commun pendant une ou deux années universitaires, selon l'université qui offre la formation.

### 3 L'enseignement du portugais dans les universités françaises en chiffres

Dans cette section, nous présentons et discutons, en rapport avec et en prenant en compte les différentes formations, de la présence quantitative du portugais dans les universités françaises, des acteurs de ces formations et des politiques universitaires qui mènent à la suppression et/ou des changements structurels de ces formations. Cette discussion sera faite à partir des données collectées du site de l'Ambassade du Brésil en France, où nous retrouvons une *Cartographie des Études Lusophones en France*<sup>7</sup>.

#### 3.1 Analyse et discussion de données

Parmi les 74 universités françaises, nous pouvons constater la présence de l'enseignement de portugais dans différents niveaux : portugais à distance, DU, licence bilingue et trilingue, licence, master, doctorat et Lansad.

Tableau 1: formation en portugais dans les universités françaises<sup>8</sup>

DU ( portugais pour étudiants externes)	6
Formation de portugais à distance	1
LV2 - Portugais comme deuxième langue vivante	3
LV3 - Portugais comme troisième langue vivante	11

<sup>7</sup> Voir détails sur : <http://carto.educ-br.fr/pt-br/>

<sup>8</sup> Tableau réalisé par nous à partir des données collectées sur le site Internet de l'Ambassade du Brésil en France.

Lansad - Portugais pour non spécialistes d'autres disciplines	32
Licence bilingue	3
Licence trilingue	2
Licence LLCER - Langue Littérature et Civilisation Etrangère	13
Licence LEA - Langue Étrangère appliquée	19
Master bilingue	0
Master LEA - Langue Étrangère Appliquée	13
Master LLCER - Langue Littérature et Civilisation Etrangère	12
Doctorat études lusophones	8

Selon le tableau 1, l'option portugais à distance est offerte dans une seule université, la licence bilingue dans 3 et la trilingue dans 2 universités. Nous pouvons aussi voir que l'option DU portugais est offerte dans six universités françaises. En ce qui concerne les licences, nous retrouvons la licence LLCER dans treize universités ; la licence LEA est proposée dans dix-neuf établissements. Le Master en LLCER existe dans douze universités, et en LEA, il y a treize universités qui le proposent. En outre, huit universités proposent un doctorat en études lusophones.

Il faut remarquer que l'enseignement du portugais est majoritairement représenté, dans nos données, dans le secteur Lansad : trente deux universités offrent la langue portugaise aux étudiants non-spécialistes d'autres disciplines. Autrement dit, le point fort et le plus grand public sont dans l'enseignement de langue de communication. Ici, nous pouvons émettre quelques hypothèses qui peuvent expliquer cette expansion du portugais comme langue de communication contre la pénurie des formations complètes de spécialisation en études lusophones.

Premièrement, comme mentionné auparavant, il y a eu une augmentation de la mobilité académique, et l'apprentissage des langues est devenu un outil avec un objectif spécifique : vivre et étudier dans un pays étranger. Deuxièmement, plusieurs universités présument que les cours de langue de communication n'exigent pas de professionnels très spécialisés (ayant un master ou un doctorat)<sup>9</sup>. C'est-à-dire, elles accordent ces cours à des membres extérieurs, contractuels, diminuant ainsi le coût de ce secteur. En revanche, les formations complètes doivent nécessairement faire

<sup>9</sup> SANTOS, L. Quem ensina português nas universidades francesas? In: *Ensino-Aprendizagem de Português Língua Não-Materna na França: Contextos, Práticas e Reflexões* (in presse).

partie d'un département d'études lusophones, avec des professeurs de différents domaines (langue, civilisation et littérature). En d'autres mots, le département travaille aussi avec des enseignants contractuels, mais il garantit un nombre minimum d'enseignants titulaires et effectifs qui peuvent assurer la formation, indépendamment des contrats de personnes extérieures. Par ailleurs, la direction de thèses de doctorat en France ne peut être réalisée que par un professeur. Différemment du Brésil, les enseignants docteurs et titulaires ne font pas partie de cette catégorie directement. En réalité, le poste de professeur peut être occupé par un maître de conférences qui a soutenu et a obtenu son *Habilitation à Diriger des Recherches - HDR*. Cette configuration justifie le nombre restreint de doctorats dans le domaine des études lusophones.

Dans ce contexte et des données exposées, seulement huit universités offrent actuellement une formation complète : licence, master et doctorat en études lusophones. Ceci est le cas des universités Sorbonne et Rennes 2<sup>10</sup>. L'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 est l'université la plus ancienne à avoir proposé des cours de portugais, avec sa formation créée en 1919 par George le Gentil. Deux ans après cela, l'Université Rennes 2 crée, en 1921, la formation en Etudes Portugais, avec son plus ancien lecteur de langue portugaise, Sezenando Raimundo Chagas Franco.

Tableau 2: Universités françaises proposant une formation complète en portugais<sup>11</sup>

Université	Doctorat en Études Lusophones	Licence LLCER	Master LLCER
Sorbonne Université	X	X	X
Université Bordeaux Montaigne	X	X	X
Université Clermont Auvergne	X	X	X
Université Rennes 2	X	X	X
Université Lumière Lyon 2	X	X	X
Université Paris Nanterre	X	X	X
Université Paul Valéry - Montpellier 3	X	X	X
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	X	X	X
	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

<sup>10</sup> Voir détails en Jacqueline Penjon, «Naissance de l'enseignement du portugais», *Reflexos* [En ligne], N° 004, Enseigner le portugais comme langue étrangère dans le monde – Bilans, enjeux et perspectives, mis à jour le : 07/05/2019, URL : <http://revues.univ-tlse2.fr/reflexos/index.php?id=582>.

<sup>11</sup> Tableau réalisé par nous à partir des données collectées sur le site Internet de l'Ambassade du Brésil en France.

En plus, dans la logique budgétaire des universités, un enseignant (professeur ou maître de conférences) qui prend sa retraite n'a aucune garantie de garder son poste et d'être remplacé par un autre collègue titulaire. Dans plusieurs cas, il y a la suppression de postes, substitution du poste de professeur par un poste de maître de conférences ou alors, tel poste peut être bloqué à temps indéterminé<sup>12</sup>, ce qui renforce le détrimement de la recherche (master/doctorat) en portugais.

Au-delà de cette diminution des domaines de recherche, ce cadre peut aboutir dans l'extinction des cours, comme cela a été le cas à l'Université Grenoble Alpes que, en 2016, a diplômé ses derniers étudiants en licence en LEA et que, actuellement, offre le portugais seulement comme offre complémentaire dans le Lansad. Ou encore l'Université de Lille, qui, après une mutation, a eu le poste de professeur remplacé par une maître de conférences, et ainsi, il n'y a plus d'offre de doctorat en Études Lusophones. Cette réalité est discutée par Marques-Rambourg (2009) :

O resultado desse recorte quantitativo, o ensino de licenciatura em Português conhece, como no caso do ensino médio, uma gradual supressão de postos em determinadas universidades, até a total supressão da opção PLE em outras, deixando lugar somente para os estudos de língua como opção de "língua viva 2" ou como complemento de formação acadêmica hispanofônica. (MARQUES-RAMBOURG, 2009, p. 90)<sup>13</sup>

De plus, nous devons parler de la diminution de la demande en licence en LLCER. Avec une formation dirigée vers le marché du travail, on voit que la demande est plus grande en licence en LEA si on la compare à la LLCER, comme nous explique Meireles (2019) :

Tem-se observado, nos últimos anos, uma diminuição no número de inscritos na menção LLCE com especialização em português, mais voltada para o ensino e a pesquisa, e um aumento na menção LEA de uma maneira geral (como em outras línguas), considerada como profissionalizante. (MEIRELES, 2019)<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> Cette logique ne se limite pas uniquement au portugais. D'autres domaines sont soumis à cette organisation qui vise l'université comme établissement de formation professionnelle, laissant de moins en moins de place aux spécialisations de master et de doctorat et à la recherche.

<sup>13</sup> Le résultat de cette réduction quantitative, l'enseignement d'un diplôme en portugais connaît, comme dans le cas du lycée, une suppression progressive des postes dans certaines universités, jusqu'à la suppression totale de l'option PLE dans d'autres, ne laissant place qu'aux études de langues en option «Langue vivante 2» ou en complément de la formation académique espagnol-espagnol. (Notre traduction)

<sup>14</sup> Ces dernières années, il y a eu une diminution du nombre d'inscrits dans la mention LLCE avec spécialisation en portugais, plus axée sur l'enseignement et la recherche, et une augmentation de la mention LEA en général (comme dans d'autres langues), considérée en tant que professionnel. (Notre traduction)

Ainsi, quelques universités, pour éviter la complète suppression des cours de portugais, étant donné le manque d'inscrits dans les formations, font appel à la mutualisation des cours de langue entre les formations en LLCER et LEA, comme c'est le cas de l'université Rennes 2. Cette stratégie permet au département de portugais de 'survivre' et de pouvoir respecter le seuil minimum d'inscrits pour l'ouverture des groupes.

## Conclusion

Dans cet article, notre intention n'a pas été de montrer, gratuitement, seulement les points négatifs avec lesquels l'enseignement de portugais est confronté actuellement en France; mais si, de montrer, comme un message d'alerte, les difficultés qui empêchent le développement du portugais aussi bien dans l'enseignement que dans la recherche.

Or, quand on regarde le recrutement des enseignants-chercheurs titulaires dans les universités françaises dans les deux dernières années, nous pouvons voir concrètement les difficultés pour maintenir les postes dans les départements de portugais : pendant la campagne de 2019, deux postes au niveau national ont été ouverts, un à l'université Toulouse 2, avec un profil historien, et une place à l'université de Cayenne, avec un profil littéraire. En 2020, aucun poste a été publié pendant la campagne annuelle de recrutement.

Un autre point que nous avons évoqué, c'est la diminution d'inscrits dans la licence LLCER, ce qui mène à la fermeture du parcours ou à la mutualisation des cours de langue avec la licence LEA. Cela est le cas de l'université Rennes 2 qui a ses cours de langue mutualisées, malgré son statut de deuxième université plus ancienne de l'enseignement de portugais et que, cette année, célèbre le centenaire de l'enseignement de portugais,

Il est important de parler du rôle du Lansad dans ce panorama. Parmi les soixante-quatorze universités françaises, on retrouve l'enseignement de portugais au Lansad dans trente-deux établissements, un chiffre non négligeable. Ces chiffres nous font penser que l'enseignement de portugais existe encore, grâce, en grande partie, au Lansad, où la demande pour des cours de langue est encore présente. Cependant, quand on regarde, brièvement, le cas de quelques universités, comme l'université Grenoble Alpes, on remarque que, parmi les enseignants qui assurent les cours

de portugais, seulement un est titulaire et est maître de conférences, ayant son service destiné à l'enseignement mais aussi à la recherche, tandis que les trois autres enseignants ont le statut vacataires, ce qui équivaut à enseignant sous contrat à temps déterminé, et ont des profils divers, dont la mission est de répondre ponctuellement aux besoins.

Face à toutes ces circonstances, il est difficile d'affirmer que l'enseignement de portugais en France a une répercussion exponentielle ou encore continue et stable. Ce que nous pouvons observer c'est qu'il y a une volonté, de la part des acteurs, de maintenir la présence de la langue portugaise comme un élément de formation malgré les restrictions du système. Même s'il y a une pénurie des postes et des fonctions pour les futurs diplômés, nous croyons à la pérennité des différentes formations en portugais, et nous cherchons des stratégies pour que, non seulement, le portugais, mais aussi d'autres langues, surtout, celles dites modimes, trouvent leur place dans l'enseignement, et cela en défense de la diversité et du plurilinguisme.

## Références

CROSNIER, E. De la contradiction dans la formation en anglais Langue Étrangère Appliquée (LEA). *ASp. La Revue du GERAS*, n. 35-36, p. 157-166, 2002.

KRAWCYK, N. R. As políticas de internacionalização das universidades no Brasil: o caso da regionalização no Mercosul. *Políticas Educativas-PolEd*, vol. 1, n. 4, p. 41-52, 2008.

MARQUES-RAMBOURG, M. Português língua estrangeira (PLE): Por uma reflexão sobre o ensino do português na França. *Cadernos de Letras da UFF-Dossiê: Difusão da língua portuguesa*, n. 39, p. 79-94, 2009.

MEIRELES, V. O ensino universitário da língua portuguesa na França: breve panorama e desafios, Reflexos, N° 004, *Enseigner le portugais comme langue étrangère dans le monde – Bilans, enjeux et perspectives*, n. 4, 2019. Disponível em: <http://revues.univ-tlse2.fr/reflexos/index.php?id=590>. Acesso em 10.out.2020.

NDAO, G. *Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2019-2020*. 2020.

POTEAUX, N. L'émergence du secteur LANSAD : évolution et circonvolutions/ An overview on foreign languages for non specialist students in higher education: evolution and convolutions. In: Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité, *Cahiers de l'Aplut*, vol. XXXIV n. 1, *La formation en langues/LANSAD dans les centres de langues : état des lieux et perspectives*.

p. 27-45, 2015.



PUREN, C. L'évolution historique des approches en didactique des langues-cultures, ou comment faire l'unité des 'unités didactiques'. In: Congrès annuel de l'Association pour la Diffusion de l'Allemand en France (ADEAF), *École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand*, p.2-3, 2004.

SANTOS, L. Quem ensina português nas universidades francesas? In: *Ensino-Aprendizagem de Português Língua Não-Materna na França: Contextos, Práticas e Reflexões* (no prelo).

## Annexes

**Tableau 3:** Répartition des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement français en 2019-2020.

### Répartition des effectifs en 2019-2020 entre secteurs public et privé

Effectifs (en milliers)	Public	Privé	Total	Part du privé (en %)
Universités (y c, DUT et ingénieurs) *	1635	-	1635	-
Formations d'ingé. hors univ.	80	55	136	40,8
STS et assimilés	179	83	262	31,7
CPGE	71	14	85	16,8
Ecoles de commerce, gestion, comptabilité	1	198	199	99,4
Autres	197	210	407	51,6
<b>Total</b>	<b>2 164</b>	<b>561</b>	<b>2 725</b>	<b>20,6</b>
<b>Evolution annuelle (en %)</b>	<b>+1,1</b>	<b>+3,8</b>	<b>+1,6</b>	<b>-</b>

\* Périmètre 2019 des universités

Source : MESRI-SIES

**Tableau 4:** Evolution annuelle des inscriptions dans les établissements d'enseignement français entre 2010-2011 et 2019-2020.

### Effectifs dans l'enseignement supérieur

Effectifs (en milliers)	Année universitaire				Évolution annuelle* (en %)
	2010- 2011	2018- 2019	2019- 2020	2019- 2020*	
Universités	1421	1615	1635	1675	+1,3
<i>dont prep. DUT</i>	116	120	121	121	+0,7
<i>dont form. ingé.</i>	24	31	32	46	+2,5
Formations d'ingénieurs hors université	102	133	136	121	+1,9
STS et assimilés	242	263	262	262	-0,0
CPGE	80	85	85	85	-0,1
Ecoles de commerce, gestion, comptabilité	121	187	199	199	+6,3
Autres	334	399	407	382	+2,2
<b>Total</b>	<b>2 299</b>	<b>2 682</b>	<b>2 725</b>	<b>2 725</b>	<b>+1,6</b>

\* Les chiffres prennent en compte le nouveau périmètre des universités comprenant les grands ensembles universitaires établis par décret en 2020. Les taux d'évolution sont calculés à champ constant c'est-à-dire sur le périmètre 2019 des universités.

Source : MESRI-SIES